

Actes des laïques/actes des ecclésiastiques : la production de l'écrit documentaire dans l'espace lotharingien (XI^e – début XIII^e siècle)

I. Les caractères externes des actes, entre pratique et stratégies

Journée-Atelier (CRULH – Atelier Diplomatique)

avec le soutien du GDR « Diplomatique »

27 février 2015 - Nancy

Les cadres de la production de l'écrit documentaire au haut Moyen Âge et au Moyen Âge central font l'objet de nombreux travaux récents renouvelant la connaissance des milieux producteurs (chancelleries, « centres d'écriture »)¹. Ces études interrogent généralement la cohérence des pratiques en fonction d'espaces régionaux, plus rarement en fonction des réseaux ou ordres religieux². L'espace lotharingien a fait l'objet de recherches pionnières visant à définir la notion de chancellerie, tout particulièrement pour les actes d'évêques³. Plus récemment, ce sont d'autres aspects, tels que les lieux de l'écriture et la pratique chirographaire⁴, qui ont été éclairés.

Alors que l'un des projets-phares de l'Atelier diplomatique du CRULH, le projet « Chartes originales 1121-1220 », consiste en la constitution et l'intégration dans une base de données en ligne d'un corpus des actes originaux lorrains pour la période 1121-1220⁵, nous nous proposons d'organiser deux journées d'études illustrant l'apport des humanités numériques à la recherche. En effet, la mise à disposition de la communauté scientifique de plusieurs centaines de photographies et transcriptions d'actes ne peut que faciliter et encourager les travaux sur des

¹ TOCK Benoît-Michel, *Une chancellerie au XII^e siècle : le cas d'Arras*, Louvain-la-Neuve, 1991 ; ID., « Les droits et devoirs des chanceliers épiscopaux (XI^e-XIII^e siècles). L'apport des textes réglementaires », in *Die Diplomatik des Bischofsurkunde vor 1250*, p. 269-280 ; HENRY Cyprien, « Autour de la notion de chancellerie épiscopale en Bretagne au XI^e et dans la première moitié du XII^e siècle », in *Actes épiscopaux et abbaciaux en Normandie et dans le grand ouest européen, Tabularia*, 2013 [en ligne]. GLESSGEN Martin-Dietrich, « Les lieux d'écriture dans les chartes lorraines du XIII^e siècle », in *Revue de linguistique romane*, t. 72 (2008), p. 413-540.

² ERHART Peter, KLEINDINST Julia, *Urkundenlandschaft Rätien*, Vienne, 2004 (Forschungen zur Geschichte des Mittelalters, 7) ; ERHART Peter, HEIDECKER Karl, ZELLER Bernhard (dir.), *Die Privaturkunden der Karolingerzeit*, Zurich, 2009. Et pour le questionnement sur les ordres religieux, voir Marlène HÉLIAS-BARON.

³ STIENNON Jacques, *L'écriture diplomatique dans le diocèse de Liège du XI^e au milieu du XIII^e siècle. Reflet d'une civilisation*, Paris, 1960 ; PARISSÉ Michel, « Les chartes des évêques de Metz : étude diplomatique et paléographique », in *Archiv für Diplomatik*, 22, 1976, p. 272-316. ID. (éd.), *À propos des actes d'évêques. Hommage à Lucie Fossier*, Nancy, 1991 ; PARISSÉ Michel, « Importance et richesse des chartes épiscopales. Les exemples de Metz et de Toul des origines à 1200 », in *À propos des actes d'évêques*, op. cit., p. 19-43 ; BRUNEL Ghislain, « Chartes et chancelleries épiscopales du Nord de la France au XI^e siècle », in *À propos des actes d'évêques*, op. cit., p. 227-244 ; PARISSÉ Michel, « La recherche française sur les actes d'évêques. Les travaux d'un groupe de recherche », in *Die Diplomatik des Bischofsurkunde vor 1250*, p. 203-207 ; RENAULT Jean-Baptiste, « Le monogramme dans les chartes épiscopales en Lorraine et Champagne X^e – début XII^e siècle ».

⁴ SCHNEIDER Jens, « Monastères et scriptoria en Lotharingie (IX^e - X^e siècles) », in HEMPTINNE T. de, DUVOSQUEL J.-M. (éd.), *Chancelleries princières et Scriptoria dans les anciens Pays-Bas X^e-XV^e siècles*, Bruxelles, 2010 (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*), p. 21-39. GROSS Katharina, *Visualisierte Gegenseitigkeit: Prekarien und Teilkunden in Lotharingen im 10. und 11. Jahrhundert (Trier, Metz, Toul, Verdun, Lüttich)*, Universität Trier, 2012.

⁵ *Chartes originales 1121-1220 conservées en France*, Christelle LOUBET, Jean-Baptiste RENAULT, éd., Nancy : Centre de Médiévistique Jean Schneider; éds électronique : Orléans : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2013. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/originaux2/index/>

documents parfois méconnus et sous-exploités. L'ampleur du corpus permet également des études sérielles ouvrant sur de nouvelles hypothèses scientifiques.

Il est ainsi possible d'analyser la façon dont la qualité de l'auteur ecclésiastique (évêque, abbé, doyen) ou laïc (duc, comte, seigneur, etc.) influence la production de l'acte, aussi bien dans ses caractères externes qu'internes. Il s'agit de dépasser la traditionnelle répartition des actes selon l'auteur ou le bénéficiaire pour prendre en compte d'autres cas de figures possibles : (collaboration/interaction entre les parties, question de l'apprentissage des pratiques par les scribes) et mesurer les contingences qui ont pu conditionner les choix graphiques rédactionnels (niveau d'aptitudes et/ou sensibilité diplomatique des scribes, réceptivité à un modèle imité ou à des formules en circulation, souci de conformité). Cette approche est un préalable à l'étude des actes des princes et seigneurs laïques encore peu connus.

L'objectif est donc de valoriser, par l'organisation de deux journées d'études complémentaires, — la première consacrée aux caractères externes des actes et la seconde à leurs caractères internes — les travaux menés au sein de l'Atelier diplomatique du CRULH depuis plusieurs années. Les communications, majoritairement recentrées sur la période 1121-1220, s'appuieront en effet sur l'exploitation du corpus d'originaux lorrains constitué dans le cadre du projet « Chartres originales 1121-1220 ».

S'intéresser aux pratiques de l'écrit, à la culture de l'écrit, c'est considérer la production et la conservation des documents comme un processus social. C'est tout d'abord étudier l'écrit dans sa matérialité : l'écriture, la mise en page, ouvrent une fenêtre sur les modes de production de l'écrit ; les conventions qui président à son élaboration, l'usage éventuel d'images et de « symboles graphiques »⁶, sont à mettre en relation avec le contenu du texte et le statut de l'auteur, l'image qu'il veut donner de lui-même et de son pouvoir, la position qu'il adopte vis-à-vis du destinataire de l'acte⁷. Supports d'un texte, les écrits du Moyen Âge sont destinés à être « lus, vus et entendus » : ce sont des objets, que l'on s'échange symboliquement et rituellement, auxquels est attribuée une valeur sociale particulière.

C'est dans ce courant de recherche, consacré à la matérialité des documents et à leur rhétorique visuelle, que s'insère cette première journée-atelier. Le choix a donc été fait de centrer l'approche sur les caractères externes des actes : format, mise en page, écritures, signes graphiques, scellement, etc.

⁶ Peter RÜCK, *Bildberichte vom König Kanzlerzeichen, königliche Monogramme und das Signet der salischen Dynastie*, Marburg an der Lahn, 1996 ; Jean-Baptiste RENAULT, « Le monogramme dans les chartes épiscopales en Lorraine et Champagne Xe-début XII^e siècle », dans M. BUR, Fr. ROTH (éd.), *Lorraine et Champagne, mille ans d'histoire, Annales de l'Est*, 2009, n^o spécial, p. 55-90.

⁷ Marie-José GASSE-GRANDJEAN, Benoît-Michel TOCK, « Peut-on mettre en relation la qualité de la mise en page des actes avec le pouvoir de leur auteur ? », dans M.-J. GASSE-GRANDJEAN, B.-M. TOCK (éd.), *Les actes comme expression du pouvoir au Moyen Âge, actes du colloque de Nancy*, Turnhout, 2003.

Les différentes communications chercheront à montrer dans quelle mesure le rendu visuel des actes procède de contingences pratiques — connaissances des actes souverains, pontificaux, épiscopaux ; savoir-faire des scribes — et dans quelle mesure il s'inscrit dans un effort intentionnel. Il s'agit par-là d'évaluer la façon dont les actes, dont l'aspect peut ou non obéir à un système de références visuelles (actes souverains imités, sens symbolique de l'écriture, choix des pratiques sigillaires, etc.), ont pu chercher à exprimer une idée (solennité, expression du pouvoir, sacralité).

Programme provisoire

8h45 Accueil

9h15 Introduction : Christelle LOUBET, Jean-Baptiste RENAULT (CRULH – Atelier Diplomatique), *Le projet Originiaux : enjeux, défis, perspectives d'exploitation*

9h30 Jean-Baptiste RENAULT (CRULH – Atelier Diplomatique), *Auteur/bénéficiaire. Qui et quels facteurs déterminent le format des actes ? (Lorraine, XI^e-XII^e siècles)*

9h50 Philippe JACQUET, *Apposer un sceau, la technique a-t-elle un sens ? Regards techniques sur les usages de chancellerie au XII^e siècle*

10h15-10h35 Discussion

10h35-10h55 Pause

10h55 Jean-François NIEUS (Université de Namur), *La diffusion du sceau aristocratique dans l'espace lotharingien (XI^e –XII^e siècle)*

11h20 Nicolas RUFFINI-RONZANI (Université de Namur), *L'aristocratie cambrésienne et ses sceaux : appropriation et diffusion de la pratique sigillaire (mil. XII^e-début XIII^e siècle)*

11h45-12h05 Discussion

14h00 Michel MARGUE (Université de Luxembourg), *L'évolution des actes des comtes de Luxembourg dans une perspective de diplomatie comparée (fin XI^e – début XIII^e siècle).*

14h25 Dumitru KIHAI (Université de Zürich), *Les actes des comtes de Grandpré au XII^e et XIII^e siècle, approche diplomatique et linguistique.*

14h50-15h10 Discussion

15h10-15h30 Pause

15h30 Hubert FLAMMARION (CRULH – Atelier Diplomatique), *Les actes de Pierre de Brixey, évêque de Toul (1167-1192)*

15h55 Jean-Pol ÉVRARD (CRULH Atelier Diplomatique), *Les originaux des évêques de Verdun (1032-1224)*

16h20 Stefan WEISS (Gallia Pontificia), *Les actes des légats pontificaux en Lotharingie : quels jeux d'influences ? (autour des actes de Théoduin et d'Albéron de Montreuil)*

16h45-17h05 Discussion

17h05-17h15 Pause

17h15 Conclusions : Laurent MORELLE (EPHE)

17h35 Fin de la journée